



INVITATION

Lancement de la publication "Questions fréquemment posées sur la Convention sur l'eau de 1992"

**TOUT CE QUE VOUS AVEZ
TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR
LA CONVENTION DE L'EAU !**

17 JUIN 2021 15:00 - 17:00 CEST

Webex Event

GEN & Water Convention

 Nature, Eau

 ODD6



A PROPOS DE CETTE SESSION

Vous êtes cordialement invité au lancement de la publication "Questions fréquemment posées sur la Convention sur l'eau de 1992", organisé avec le soutien du Geneva Environment Network.

La Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) a été adoptée en 1992, et est entrée en vigueur en 1996. Conçue à l'origine comme un instrument régional, la Convention sur l'eau a été modifiée en 2003 pour permettre l'adhésion des pays hors de la région de la CEE-ONU. Depuis 2016, tous les États membres de l'ONU peuvent adhérer à la Convention sur l'eau.

Cette publication, préparée avec le soutien financier de l'Union Européenne, répond aux interrogations courantes au sujet de la Convention sur l'eau. Elle explique les obligations qui découlent de la Convention, le fonctionnement de sa plateforme institutionnelle, ainsi que les avantages dont les États bénéficient en rejoignant la Convention. Elle aborde également la relation qui existe entre la Convention sur l'eau et la Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation de 1997.

Cette publication est destinée aux pays souhaitant adhérer à la Convention sur l'eau, aux pays déjà Parties à cet instrument, aux partenaires internationaux, aux organisations inter-gouvernementales et au milieu universitaire.

INTERVENANT-E-S

- S.E. Amb. Yackoley Kokou JOHNSON, Représentant permanent du Togo auprès des Nations Unies à Genève
- Carla MONTESI, Directrice - Pacte vert et Agenda numérique, Direction générale des partenariats internationaux, Commission européenne
- Marco KEINER, Directeur, Division de l'environnement, CEE-ONU
- Eugénie AVRAM, Conseiller politique pour l'eau, l'assainissement, la gestion intégrée des ressources en eau et les eaux transfrontalières, Ministère des Affaires étrangères, France
- Komlan SANGBANA, Chargé des affaires juridiques, secrétariat de la Convention sur l'eau, CEE-ONU
- Niokhor NDOUR, Directeur de la gestion et de la planification des ressources en eau, Ministère de l'eau et de l'assainissement, Sénégal
- Prof. Attila TANZI, Président du Comité d'application de la Convention
- Sonja KOEPEL, Secrétaire de la Convention sur l'eau, CEE-ONU

ENREGISTREMENT

L'événement a lieu en ligne, merci de vous enregistrer directement sur la plateforme Webex. Détails et liens disponibles depuis <http://tiny.cc/GEN17jun>